Registre de Commerce et des Sociétés
B181393 - L150043639
déposé le 09/03/2015

MENTION

PARMAKA SARL
29, rue Alfred de Musset
L-2175 Luxembourg

No. du RCS : B181 393
No. CDO :

Les comptes annuels au : 31.12.2014
ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés
B181393 - L150043639
enregistré et déposé le 09/03/2015

No. RCSL : B181393	Matricule : 2013 2449 083

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

PARMAKA S.à.r.l.

29, rue Alfred de Musset
L-2175 Luxembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	327.500,00	110	327.500,00
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135	327.500,00	136	327.500,00
D. Actif circulant	1151		151	76.475,90	152	29.116,25
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	75.210,75	164	27.500,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	75.210,75	204	27.500,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	1.265,15	198	1.616,25
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	403.975,90	202	356.616,25

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B181393	Matricule : 2013 2449 083

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	399.140,90	302	310.116,25
I. Capital souscrit	1303		303	315.000,00	304	315.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319	-4.883,75	320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	89.024,65	322	-4.883,75
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331	3.235,00	332	0,00
D. Dettes non subordonnées	1339		339	1.600,00	340	46.500,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	1.600,00	408	46.500,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	403.975,90	406	356.616,25

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

PARMAKA S.à R.L.

A N N E X E A U 3 1 D E C E M B R E 2 0 1 4

1. GENERALITES

La société PARMAKA S.à R.L. est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée le 25 octobre 2013. L'activité de la société consiste dans la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères.
Le siège social se trouve à Luxembourg.

2. REGLES D'EVALUATION ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Créances, avoirs en banques et dettes

Les éléments des postes créances, avoirs en banques et dettes sont valorisés à leur valeur nominale.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Pour les entreprises dans lesquelles la société détient au moins 20% du capital, les indications prescrites à l'article 65 paragraphe (1) 2° sont omises conformément aux dispositions de l'article 67 paragraphe (1) b (loi du 12 décembre 2002 concernant le registre de commerce des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises).

4. CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2014, le capital souscrit se monte à € 315'000 représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de € 630 chacune. Le capital souscrit est entièrement libéré.

5. RESERVE LEGALE

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux associés.

PARMAKA S.à r.l.
Société à responsabilité limitée

Siège social: 29, rue Alfred de Musset
L-2175 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 181.393

Répartition des résultats 2014

Le résultat disponible au 31 décembre 2014 est affecté comme suit:

bénéfice au 31.12.2014	€	89.024,65
résultats reportés au 31.12.2014	€	- 4.883,75
résultat disponible au 31.12.2014	€	84.140,90
affectation à la réserve légale	€	- 3.000,00
distribution d'un dividende brut	€	- 72.000,00
report à nouveau	€	9.140,90

Cette décision est conforme à la proposition des gérants.

GERANTS

Madame Anne Kautz, demeurant à L-Luxembourg
Monsieur Jean-Paul Marc, demeurant à L-Luxembourg